



Un petit village ...
Une grande famille ...

Info-kit 2010

Règlements et renseignements généraux

[Veuillez lire ce document avant de signer le contrat de séjour.]

1651 Boul. Chertsey
Chertsey (Québec) J0K 3K0

Téléphone : 450 882-4719
Sans frais : 1-888-882-4719
Site : www.campfamilial.org

Le Camp familial St-Urbain

Nous vous faisons parvenir cette brochure afin de vous aider à mieux préparer vos vacances au Camp familial St-Urbain (CFSU). Nous espérons que la lecture de ce document saura vous éclairer sur notre fonctionnement et nos règlements.

La mission de la corporation

La corporation du Camp familial St-Urbain est un organisme communautaire sans but lucratif qui exerce ses activités depuis 1987. Elle regroupe des associations et des familles travaillant à rendre accessibles des vacances en plein air à un coût modique. Notre priorité est l'accueil des familles, des communautés culturelles et des groupes autonomes de personnes handicapées.

Les objectifs du Camp

- 1 Offrir des activités sportives et culturelles aux vacanciers dans un cadre de détente et de plaisir;
- 2 Offrir aux parents et aux enfants un moment favorisant les liens familiaux;
- 3 Encourager les échanges entre les diverses communautés culturelles qui se côtoient au Camp;
- 4 Favoriser l'intégration des personnes handicapées à la vie de groupe et aux activités régulières.

Horaire quotidien (saison estivale seulement*)

Avant-midi

8h00 - 9h00	Déjeuner
9h30 - 11h30	Animation par groupes d'âge ou baignade libre
11h30 - 12h00	Baignade libre
12h00 - 13h00	Dîner

Après-midi

13h30 - 16h00	Animation par groupes d'âge ou baignade libre
15h00 - 15h30	Collation
16h00 - 17h30	Baignade libre
17h30 - 18h30	Souper

Soirée

19h30 - 20h30	Animation familiale ou baignade libre
20h30 - 21h30	Collation
23h00	Arrêt du bruit

Vendredi et samedi : arrêt du bruit à partir de minuit.

Activités

Animation pour tous les groupes d'âges avec halte-garderie à partir de l'âge de 9 mois. (saison estivale seulement*)

Baignade en lac, embarcations nautiques (canots et pédalos), randonnée en forêt, feux de camp, camping sauvage pour les jeunes, jeux de piste, improvisations théâtrales, sensibilisation à l'environnement naturel, arts plastiques, tir à l'arc supervisé. Terrains de volley-ball, pétanque et badminton. Plage de sable pour les petits.

Les embarcations nautiques sont disponibles durant les heures d'ouverture du plan d'eau. Les enfants de 14 ans et moins doivent être accompagnés. (Vestes de flottaison fournies.)

Règlements

1. **Les parents sont responsables de leurs enfants en tout temps et doivent faire respecter les règlements et le code de vie du Camp.** Ainsi, même lorsque les enfants sont en activités sous la supervision de l'équipe d'animation, les parents peuvent être appelés à intervenir au sujet de leurs enfants. Nous devons être informés de vos déplacements à l'extérieur du site afin de pouvoir vous joindre.
2. **Chaque vacancier est concerné par la qualité de vie au Camp.** Chacun doit porter une attention particulière aux autres vacanciers ainsi qu'à la propreté des lieux naturels et des bâtiments. Chaque famille s'occupe elle-même de l'entretien de son unité d'hébergement durant son séjour. Nous vous rappelons qu'il existe des endroits spécifiques pour déposer les déchets.
3. **Aucun véhicule non autorisé ne pourra circuler sur le site du Camp.** Toutefois, les vacanciers peuvent utiliser leur véhicule à leur arrivée, afin d'aller porter les bagages à leur unité d'hébergement. Par la suite, les voitures devront être laissées au stationnement pour la sécurité et la tranquillité de tous.
4. **Afin de favoriser une ambiance de calme et de repos, nous vous demandons de garder les appareils radio, les chaînes stéréo ou autres appareils bruyants à l'intérieur de l'unité d'hébergement** et d'en modérer le niveau sonore. Nous demandons également aux vacanciers **d'être silencieux à partir de 23h00** tous les soirs, sauf les vendredis et samedis où le bruit est toléré jusqu'à minuit.
5. Pour des raisons d'hygiène et de santé publique, **les animaux domestiques ne sont pas admis au Camp.**
6. **La consommation de boissons alcoolisées est permise dans des contenants incassables** et seulement à l'intérieur des chalets et à la cafétéria, en soirée au pavillon communautaire et autour des feux de camp. **L'usage de drogues ou de substances illicites est formellement interdit sur le site.** L'usage abusif de l'alcool n'est pas toléré. Nous suggérons aux vacanciers de profiter de la beauté et de la qualité des lieux pour s'offrir des moments de détente et de plaisir en famille et de faire un usage modéré d'alcool.
7. **L'usage du tabac est interdit dans tous les bâtiments, ainsi que lors des déplacements en forêt.**
8. **Il est interdit d'allumer un feu de camp à l'extérieur des zones réservées à cette fin et sans la présence d'un membre du personnel.** L'interdiction totale de faire un feu à ciel ouvert édictée par des autorités compétentes, devra être respectée (ex. sécheresse) afin d'éviter les incendies et les feux de forêts.

9. **Les vacanciers doivent avertir le personnel d'accueil de la visite de parents et d'amis au moins un jour à l'avance.** De plus, des frais d'accès au site de stationnement, de repas et d'hébergement peuvent être chargés aux invités. Les visiteurs seront tenus de procéder à leur enregistrement au bureau de l'accueil dès leur arrivée. **La direction se réserve le privilège de refuser la présence de visiteurs si la limite de capacité d'accueil du Camp est atteinte.**
10. **Dans l'intérêt général, les individus qui troublent la quiétude des autres ou portent atteinte à l'intégrité des lieux seront invités à collaborer.** En l'absence de coopération à la suite d'un ou plusieurs avertissements, les personnes ayant une conduite répréhensible seront invitées à quitter le site du Camp, et ce, sans aucun dédommagement financier.

Aide-mémoire

Incontournables

- Carte d'assurance-maladie
- Oreiller et literie
- Couvertures chaudes
- Sac de couchage (camping)
- Chasse-moustiques et lotion solaire
- Petit sac à dos
- Linges de table et à vaisselle
- 2 paires de souliers et/ou espadrilles
- Vêtements de saison
- Maillot de bain
- Articles de toilette et serviettes
- Imperméable et bottes de pluie
- Vêtements et chaussures pour les activités salissantes
- Savon à lessive
- Pièces de 1.00 \$ pour la buanderie
- Lampe de poche
- Tasses et verres incassables
- Chaise haute, poussette et chaise de plage

Facultatifs

- Sac opaque avec fermeture pour les provisions conservées dans les réfrigérateurs communautaires
- Couvre-matelas
- Ventilateur
- Petit miroir
- Instruments de musique
- Raquettes de badminton
- Boules de pétanque
- Jeux de société
- etc...**

Heures d'arrivée et de départ(saison-estivale*)

ARRIVÉE : DIMANCHE À 16H
DÉPART : SAMEDI À 10H30

Le visiteur ou le vacancier doit absolument se présenter au pavillon d'accueil dès son arrivée sur le site afin de valider son inscription.

Nous vous prions de ne pas arriver avant 16h afin que nous puissions terminer la préparation de votre séjour.(excepté hors-saison*). Par ailleurs, si vous pensez arriver plus tard que l'heure prévue, vous devez en aviser l'administration.

Le jour du départ, votre unité d'hébergement doit être libérée après le déjeuner soit au plus tard à 10h00 afin de permettre au personnel d'effectuer le ménage des lieux.

Horaire des Séjours familiaux spéciaux

Fête de la St-Jean-Baptiste (18 au 20 juin):

ARRIVÉE : VENDREDI 19H30
DÉPART : DIMANCHE 15H30

Fête du travail (3 au 6 septembre):

ARRIVÉE : VENDREDI 19H30
DÉPART : LUNDI 15H30

Fête des couleurs (8 au 11 octobre):

ARRIVÉE : VENDREDI 19H30
DÉPART : LUNDI 15h30

***Saison estivale: 27 juin au 21 août.**

(Veuillez noter que vous pouvez effectuer votre paiement final par Interac.)

Le fonctionnement de la cafétéria

La cafétéria est ouverte jour et nuit, sauf durant l'après-midi où elle est fermée de 13h15 à 15h15, pour le ménage.

Veuillez empiler les chaises et les placer à côté de votre table après le dîner, pour faciliter le nettoyage du plancher.

Nous demandons à tous de respecter les heures de repas.

La vaisselle

- La table où vous prendrez vos repas vous est assignée pour tout le séjour. Votre vaisselle est déjà disposée sur la table. Une quantité suffisante d'assiettes, de bols, de tasses et d'ustensiles vous sera attribuée. S'il manque quelque chose, adressez-vous au personnel de la cuisine. Ne pas sortir la vaisselle à l'extérieur de la cafétéria ni l'apporter dans les chalets.
- Ne pas utiliser la vaisselle des tables autres que la vôtre.
- Chaque famille lave sa vaisselle à sa table. Vous disposez de bacs et d'une lavette à vaisselle et de savon. Vous devez apporter vos propres linges de table et à vaisselle.
- Il est demandé de ne pas laisser de vaisselle ni de déchets dans les lavabos de la cafétéria. En aviser les enfants.
- La vaisselle jetable n'est pas permise.

Le service à la cafétéria

- Le parent ou l'adulte se présente au comptoir de service avec un cabaret et les assiettes et/ou bols pour les membres de sa famille.
- Le parent ou l'adulte doit se mettre en ligne à l'heure du service des repas. (SVP ne pas faire la file à l'avance, attendre la cloche.)
- Il y a seulement un service prévu par personne mais les portions sont copieuses.
- Des fruits sont servis à la collation de l'après-midi. La collation prévue en soirée est constituée de pain grillé.
- Café, thé, tisane, lait et boissons à saveur de fruits sont fournis aux moments des repas et des collations. Le jus pur naturel est disponible au déjeuner.

Les à-côtés

- Pour éviter les accidents et favoriser le calme, **les enfants doivent demeurer assis à leur table pendant le repas**. Il est demandé de ne pas courir dans la cafétéria. On évite aussi de crier et de jouer pendant ou après les repas.
- Pour faire remplir vos contenants de sucre, sel, poivre, etc., demander aux employés de la cuisine après le service du déjeuner (avant et pendant les repas, ils sont trop occupés). Bien nettoyer les contenants avant de les faire remplir.
- Réfrigérateurs et fours à micro-ondes sont à la disposition des vacanciers dans plusieurs lieux communs.
- Il y a une boîte de récupération à la cafétéria et à la Mosaique pour amasser les cannettes consignées.
- Il est interdit de se promener en costume de bain et/ou le torse nu à la cafétéria. Il est interdit de fumer dans la cafétéria.
- Apportez-vous des pièces de 1.00 \$ pour faire le lavage et le séchage à la buanderie.

Important

- L'administration du Camp ne tient aucun médicament en inventaire et en aucun cas, n'est autorisée à en administrer.
- Le CLSC de Chertsey est situé à environ 15 minutes du Camp en voiture et le centre hospitalier de Joliette, à 45 minutes. Nous ne sommes pas responsables du transport.
- L'eau dispensée dans toutes les installations du Camp est entièrement potable.
- En cas de feu, restez calme. Des dispositions sont prévues. Le personnel du Camp viendra vous chercher et vous donner des instructions.
- Vous devez toujours avertir un membre du personnel administratif lorsque vous voulez faire un feu de camp. Les feux de camp seront autorisés seulement aux emplacements prévus.

Vous devez toujours avertir un membre du personnel lorsque vous partez pour une promenade en forêt.

- Pour tous les «bobos», rendez-vous au bâtiment administratif situé au terrain no. 1.
- Il y a des contenants (cannes) partout sur le site pour y mettre les mégots de cigarettes. Ne confondez pas les cendriers et la poubelle.
- Il est interdit de capturer des grenouilles ou d'autres animaux ou d'arracher les nénuphars et autres plantes aquatiques. **Respectez la nature !**
- Les papiers essuie-mains vont à la poubelle. Ne pas les jeter dans la toilette.
- Les vacanciers seront informés de l'emplacement des blocs sanitaires ainsi que des laveuses et sècheuses.
- Il y a deux téléphones publics : à côté des toilettes de la cafétéria et à l'arrière de la Mosaïque, le prix est de 0.50\$ plus les frais de longue distance s'il y a lieu.
- Il est interdit de fumer dans les chambres, les chalets ou tous autres bâtiments. Il est strictement interdit d'enlever les batteries des détecteurs de fumée ou d'en altérer le fonctionnement.
- Il est interdit de commettre des actes pouvant porter atteinte à l'intégrité du Camp familial St-Urbain, de ses bâtiments ou de son site. Tout acte volontaire qui aurait des conséquences néfastes sera considéré comme du vandalisme.
- Il est possible de se procurer une clé supplémentaire en laissant un montant de dépôt de 5.00\$ et une unité de chauffage avec un dépôt de 10.00\$.
- Vous devez nous informer si vous avez des allergies alimentaires ou autres.

Au plaisir de vous accueillir chez nous !

Pour se rendre

En autobus :

De Montréal, prenez le métro (ligne verte, direction Honoré-Beaugrand), rendez vous à la station Radisson. De là, prenez l'autobus circuit 125 St-Donat-Chertsey/Montréal pour vous rendre à la municipalité de Chertsey.

Avant de vous procurer votre billet d'autobus, vérifiez l'horaire des départs avec le Conseil régional de transport de Lanaudière (CRTL).

Pour tout renseignement, appelez : 1-877-492-6111.

Visitez aussi leur site internet : www.crtl.gouv.qc.ca/principale/principale.htm

Avant votre séjour ou avant de prendre l'autobus pour le Camp, vous devez organiser votre transport du village au Camp par taxi en composant le 450-882-3363. Un taxi viendra vous prendre.

Le montant du déplacement du village au Camp est à vos frais.

En auto :

De Montréal, prenez l'autoroute 25 Nord. Roulez jusqu'à St-Esprit et continuez sur la route 125 Nord. Passez le village de Chertsey d'environ 6 kilomètres et prenez la route 6^e Rang ouest en direction Estérel/ Ste-Marguerite à votre gauche. Roulez 4 kilomètres sur cette route et vous y êtes ! L'entrée du site est à votre gauche. Le Camp est situé à moins d'un kilomètre à l'intérieur du boisé.